

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 NOVEMBRE

SAINT-DENIS

Sous ce titre, la *France militaire* publie l'article suivant, à propos des Maisons d'éducation et d'instruction de la Légion-d'Honneur. Nous avons déjà donné l'opinion de l'*Avenir militaire*, feuille anti-républicaine; nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître celle d'un journal militaire franchement républicain :

- « Elle en fait de belles, la Commission du budget !
- » Nous indiquions hier qu'elle refuse d'unifier les soldes des officiers supérieurs d'infanterie et de cavalerie.
- » Pendant qu'elle était en train de molester les officiers, elle n'a pas voulu faire les choses à demi.
- » Les officiers supérieurs ne bénéficieront pas de l'unification des soldes. Cette vilénie ne touchera, du moins, que les fantassins et les cavaliers. Ce n'était pas assez pour la Commission. Elle s'est ingéniée à atteindre tous les officiers, en fermant à leurs enfants les maisons d'éducation et d'instruction de la Légion-d'Honneur : Saint-Denis, Écouen, les Loges.
- » Par économie, pensez-vous ?
- » — Non certes, puisqu'on met à la disposition du grand chancelier, dans les lycées de jeunes filles, un nombre de bourses équivalent à celui des élèves actuellement entretenues dans les maisons de la Légion-d'Honneur.
- » Ce n'est pas par économie qu'on supprime ces maisons.
- » — C'est par esprit de parti, tout simplement, c'est-à-dire par bêtise.
- » Ces gens-là sont des pauvres d'esprit, à courte vue.
- » Ils ont peut-être de bonnes intentions. Mais, pour notre malheur, ils ne comprennent pas.
- » Ils n'ont pas compris qu'ils vont divi-

ser les officiers supérieurs de l'armée nationale en deux camps, désormais ennemis, s'ils décrètent, après mûre réflexion, que les uns valent plus et les autres moins.

» Ils ne comprennent pas davantage qu'en fermant les maisons de la Légion-d'Honneur, ils vont, au lieu de peupler les lycées de jeunes filles, augmenter la clientèle des établissements congréganistes, des Oiseaux, du Sacré-Cœur et autres.

» Nous ne sommes point, dans ce journal, les ennemis des lycées de jeunes filles. Mais, tant qu'ils n'auront pas fait leurs preuves, nous les considérerons comme bons surtout pour les filles... des autres.

» Et quand on aura chassé nos filles des maisons de la Légion-d'Honneur, nous les garderons plutôt chez nous, à nos frais, que de les envoyer gratis dans des établissements où il n'est point encore prouvé qu'on leur enseigne les sentiments et les vertus dont elles trouveront le modèle au foyer maternel.

» C'est qu'une fille, ça ne court pas le monde, du moins dans notre société à nous, comme un garçon.

» Et si vous prétendez prendre nos filles pour en faire des femmes à barbe, sans parler du reste, nous ne vous les confions point, entendez-le bien.

» Et, si nous n'avons pas le moyen de les élever à notre foyer, il ne manquera pas, vous l'oubliez trop, d'établissements religieux qui les demanderont pour rien et les prendront sans conditions.

» Il arrivera alors qu'après avoir fait de Saint-Cyr une jésuitière, parce que vous ne savez pas donner l'enseignement secondaire dans vos lycées de garçons, vous ferez de nos filles des cléricales militantes, parce que nous n'avons pas confiance en ce que vous pourriez bien leur enseigner dans vos lycées de jeunes filles.

» Vous élèverez de la sorte contre vous-mêmes, contre la République et contre notre France, toutes les générations à venir, en les composant de jeunes filles qui vous haïront avant d'être mères, et de jeunes gens qui tiendront aux mains les armes

avec lesquelles on se débarrasse des gouvernements ineptes, comme le vôtre.

» Je savais bien — étant vieux républicain — que la République est, par essence — c'est fatal — le gouvernement des médiocrités. Mais, il ne m'était point venu à l'esprit que la médiocrité des gens qui nous représentent en ce temps-ci pût jamais tomber si bas ! »

On voit que l'organe dévoué au général Boulanger n'est pas tendre pour les lycées de jeunes filles en général et pour nos gouvernants en particulier. Ces dures vérités écrites par un républicain méritent bien les honneurs de la reproduction dans toute la presse conservatrice.

Paris, 2 novembre, 3 h. 30.

Le ministre de la guerre a informé le général Faidherbe qu'il défendrait l'institution des Maisons de la Légion-d'Honneur, dont la commission du budget a voté la suppression.

Le général Faidherbe a remercié le général Ferron en exprimant l'espoir que le Parlement ne se prêterait pas à cette spoliation et ne sacrifierait pas les Maisons de la Légion-d'Honneur à l'intérêt des lycées de jeunes filles, qui sont encore à faire leurs preuves.

HAVAS.

PAS D'ENQUÊTE

Pas d'enquête sur les méfaits du député Wilson, tel est le mot d'ordre donné aux journaux officieux, telle est l'opinion que les courtisans de l'Élysée essayent de faire prévaloir dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Il y a, dans une partie du camp républicain, une telle frayeur de voir mettre au pilori le gendre de M. Grévy que les défenseurs de cet industriel multiple en perdent le sens commun, et qu'ils arrivent à dire des énormités presque aussi grosses que les cyniques bénéfices de M. Wilson.

Ces défenseurs cherchent à faire croire au

public que le vote d'urgence sur la proposition Cunéo d'Ornano a été une surprise, et que les républicains qui ont voté l'urgence n'avaient pas eu le temps de réfléchir ; ils affirment que ces mêmes républicains ne savaient pas au juste quelles étaient la nature et l'étendue de l'enquête réclamée, ni à quel ordre de faits, administratifs ou judiciaires, l'enquête devait se rapporter.

C'est à se demander si l'on rêve ! Comment ! la Chambre ne savait pas au juste de quoi il s'agissait ?

Il faut, vraiment, que les officieux croient leurs lecteurs bien bêtes et bien naïfs.

Mais ce n'est pas assez de ce conte à dormir debout relativement à l'innocence de la Chambre, les défenseurs du tripoteur Wilson ont imaginé de lui faire un bouclier de la République elle-même.

« La Chambre, disent-ils gravement, lorsqu'elle sera appelée à voter sur les conclusions du rapport, n'aura qu'une seule chose à considérer : l'intérêt de la République, intérêt qui doit dominer, aux yeux des républicains, toutes les questions de personnes. »

Ainsi donc, un député se conduit mal, il abuse de son mandat pour des tripotages scandaleux, il fait servir sa parenté avec le Président de la République à assurer la réussite de ses opérations, il installe dans le palais même du chef de l'État une véritable agence où se brassent toutes sortes d'affaires ; il fraude le Trésor public ; il trafique des recommandations, des grâces et des places...

Et lorsque ce commerce est avoué, lorsque la fraude est reconnue par le personnage lui-même, lorsque des journaux républicains publient chaque jour de nouveaux détails sur les affaires où M. Wilson est mêlé en dépit des règlements, en dépit des lois, et surtout en dépit de l'honneur parlementaire ; lorsque le scandale est à son comble, et au moment où tout le monde s'écrie qu'il faut éclairer ce cloaque et balayer ces ordures ; il y a d'autres journaux républicains qui viennent dire qu'il faut laisser de côté les questions de personnes !

51 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Le vieux Michel murmura deux mots à l'oreille de son camarade :

- Mettons-y le prix ; c'est l'État qui paie.
- Puis, s'adressant de nouveau à Cartahut :
- Combien voulez-vous, pour le passage ?
- Nous sommes déjà nombreux.
- C'est égal, nous tenons à partir.
- Vous êtes pressés ?
- Très pressés. Nous paierons ce qu'il faudra.

Cartahut, à tout risque, demanda un gros prix qui fut aussitôt accepté.

Le vieux marin ôta son bonnet.

- Embarquez, embarquez ! cria-t-il.

Et aussitôt, se jetant dans le canot, il alla chercher les deux gendarmes, qui prirent place à l'arrière.

- Voilà une bonne affaire, murmura le vieux Michel en s'installant et en posant près de lui sa carabine. Nous tenons à être ce soir là-bas, et sans vous, messieurs, nous restions ici.
- Vous avez donc une grave affaire à Noirmoutier ? demanda Cartahut avec un certain intérêt.

- Très grave.

Cartahut examina un instant les deux brigadiers et pensa aux deux forçats qu'il avait conduits dans l'île au commencement de l'été.

Puis, voyant la marée monter, il ordonna à l'Islandais et à l'Équateur de lever l'ancre, et s'occupa avec son compagnon de disposer les voiles.

Quelques minutes après, le *Saint-François* tournait déjà son avant vers la pleine mer, lorsque tout à coup le vieux Michel, qui examinait le port, se dressa tout debout.

- Arrêtez, arrêtez ! cria-t-il.

Les marins, stupéfaits, relevèrent la tête.

Le vieux Michel venait d'apercevoir, entre les mâts des barques attachées aux boucles de fer, deux hommes qui venaient d'arriver. L'un, grand et fort, l'autre lesté et agile, dans lesquels il avait reconnu les deux célèbres braconniers de son pays, Pierre Fauchoux et le Potard.

Cartahut, aussi, reconnut ce dernier, mais son visage ne laissa pas paraître la moindre trace d'émotion.

Le vieux Michel répéta son cri :

- Arrêtez ! vous dis-je, et débarquons !
- Comment, dit Cartahut, qui tenait autant à ne pas perdre le prix fixé pour le voyage qu'à empêcher l'arrestation du Potard, nous ne faisons que partir, nous avons vent arrière et il faudrait

déjà revenir au port ! Y pensez-vous ?... Ce serait un grand dérangement pour nous.

Le brigadier Lutscher se leva à son tour, très étonné.

- Mon cher collègue, lui dit-il, que voyez-vous donc ?
- Eh ! parbleu, je vois le Potard.
- Lutscher ouvrit de grands yeux.
- Le Potard ?
- Oui, un ami de Rouget, un braconnier de nos pays, un vrai brigand...
- Et vous avez ordre de l'arrêter ?
- Non.
- Alors, pourquoi revenir ?... Pourquoi perdre notre temps ?
- Parce que, si le Potard est ici, Rouget n'est pas loin.
- Mais, puisqu'il est à Noirmoutier !... et qu'on nous écrit que personne n'a quitté l'île, hormis les marins connus.
- Le vieux Michel haussa les épaules en souriant :
- Après tout, vous avez peut-être raison. Je n'ai pas mandat contre le Potard, et en courant après celui-ci, nous risquerions peut-être de perdre les autres. Mais tenons-nous bien, car nous sommes évidemment sur une bonne piste !
- Pendant ce temps, Cartahut et File-à-Voile avaient les yeux fixés sur les deux brigadiers dont ils attendaient les instructions avec impatience,

car ils n'auraient pas osé les emmener malgré eux ; mais le bateau, emporté par le vent qui s'élevait de plus en plus, commençait à filer avec vitesse vers l'extrémité de la jetée.

Le vieux Michel jeta un dernier regard sur Eugène.

- Qu'il aille au diable ! murmura-t-il.
- Et il se rassit.
- Son compagnon l'imita.
- Au même instant, Cartahut donna un coup de barre et le *Saint-François* s'élança en pleine mer.
- Le vieux Michel ne s'était pas trompé. C'était bien le Potard et son ami Fauchoux qu'il avait aperçus de loin.
- Les deux braconniers étaient arrivés pendant la nuit à Pornic et étaient descendus à l'hôtel de la *Sirène*, où M^{me} Beauregard et Françoise Dagast avaient pris quelques heures de repos.
- Pendant ce temps, toujours actifs, toujours infatigables, Eugène et Pierre étaient descendus dans la ville et sur le port pour chercher immédiatement un moyen de passage jusqu'à l'île de Noirmoutier.
- Ils n'avaient pas été heureux dans leurs tentatives.
- Tous les patrons de barques leur avaient répondu qu'ils ne sortiraient pas ce matin-là, parce qu'on prévoyait une tempête prochaine et que déjà la mer était grosse et menaçante.

Ca, c'est trop fort!

M. Wilson personifie-t-il donc la République parce qu'il est le gendre de M. Grévy? Et la contrariété que le beau-père pourrait éprouver de l'humiliation de son gendre serait-elle, par hasard, une raison assez forte pour que le coupable ne soit pas inquiété?

Sous un régime qui prétend supprimer les privilèges, cette manière de voir serait tout-à-fait singulière.

Mais nous pensons qu'il y a autre chose; nous nous doutons vaguement que le gendre du Président a dans la Chambre non seulement des amis, mais aussi des complices de ses agissements et de ses tripotages.

Il y a un joli nombre de députés républicains qui ne se soucient pas que la lumière soit faite parce que l'ombre leur convient à eux-mêmes.

Voilà, c'est infiniment probable, la cause secrète et véritable de la campagne entreprise contre l'enquête.

C'est l'intérêt de la République qui est absent, et c'est la question des personnes, contrairement à ce que disent les officieux, qui est tout.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La conversion

La séance d'aujourd'hui jeudi à la Chambre sera particulièrement animée. L'ordre du jour porte en tête la discussion du projet de loi sur la conversion de l'ancien 4 1/2 en 3 0/0. Ce projet rencontre sur tous les bancs de la Chambre une vive opposition. Les adversaires du cabinet auraient choisi ce nouveau terrain pour lui livrer bataille.

Ils espèrent que la discussion, dégagée de toute question de personne, pourra plus facilement entraîner l'échec de M. Rouvier et de ses collègues. A moins de circonstances imprévues, il est peu probable que la discussion du rapport de la commission sur l'enquête vienne à cette séance.

La conversion de la rente sera donc très combattue.

M. Rouvier s'y attend et se prépare à une chaude discussion. C'est encore la Droite qui décidera du vote, car une partie de ses membres manifeste l'intention de repousser le projet.

M. Goblet, ancien président du Conseil, et M. Allain-Targé, ancien ministre des finances et de l'intérieur, interviendront dans ce débat.

Le Journal officiel a publié hier la note que voici :

« Il a été versé à la caisse centrale du Trésor public la somme de 40,000 fr., dont il a été fait recette le 29 octobre 1887. »

On ne dit pas quelle est la personne qui a opéré ce versement. Il est permis de supposer que c'est M. Wilson.

Le mot *restitution* n'est pas contenu dans cette note, mais il devrait y être suivant la

formule adoptée dans des circonstances analogues, car il ne peut être ici question que des 40,000 francs versés par M. Wilson. Or le versement de cette somme par le gendre de M. Grévy a bien véritablement le caractère d'une restitution.

Nous lisons dans la Patrie :

« Une interpellation doit être adressée au ministre des finances par un membre de la gauche, au sujet de la note parue à l'Officiel sur le versement des 40,000 francs de M. Wilson, que plusieurs députés considèrent comme une illégalité. »

LA GRIFFE PRÉSIDENTIELLE

Nous lisons dans le XIX^e Siècle :

« — Si j'ai habité l'Elysée, répond M. Wilson, c'est que j'y remplissais, à l'égard de M. Jules Grévy, une sorte de MISSION DE CHEF DE CABINET. »

« Le dépouillement de la correspondance du Président, la correspondance à entretenir, les lettres à faire, tout cela constituait pour moi une véritable fonction que je partageais avec la fille du Président de la République. »

« J'ai été naturellement amené à me servir de la griffe présidentielle qui n'est pas une griffe unique, d'ailleurs, qui EST ENTRE LES MAINS DE PLUSIEURS PERSONNES, dont chacun peut se servir pour l'usage habituel de la correspondance générale. »

C'est une griffe de famille.

CONCURRENCE DÉLOYALE

Nous lisons dans le Paris :

« Nous avons expliqué comment M. Wilson (même quand il ne s'associait pas en ami, comme nous l'avouait hier M. Desplanches, aux trésoriers-payeurs généraux), trouvait moyen de se donner auprès d'eux comme le véritable chef duquel ils relevaient, comme l'arbitre de leurs destinées et l'auteur de leur avancement. »

« Nous avons dit aussi comment, grâce à des lettres pressantes, il leur arrachait ensuite des commandes pour son imprimerie régionale de Dijon, ne craignant pas, tant son envie était grande d'achalander sa boutique, de promettre tout son dévouement à ceux qui s'exécuteraient. »

« Il nous reste à publier la liste des trésoriers généraux et des receveurs particuliers qui ont dû céder à tant d'instances. »

« Tous ceux dont les noms suivent, entraînés par cette concurrence déloyale faite aux grandes imprimeries françaises, ont quitté les maisons où ils se fournissaient et dont ils se sont déclarés parfaitement satisfaits, pour l'imprimerie de M. Wilson. »

Cette liste comprend 20 trésoriers-payeurs généraux parmi lesquels M. Brun, trésorier-payeur de Maine-et-Loire, et ses collègues de la Loire-Inférieure, Vendée, Vienne, Mayenne, Loir-et-Cher.

Viennent ensuite 22 receveurs particuliers.

Sur ces entrefaites, le *Saint-François* était parti et le Potard et Faucheur avaient parfaitement reconnu de loin le brigadier de Durtal.

— Tiens! tiens! s'était écrié Eugène en saisissant le bras de son ami, le vois-tu?

— Le vieux Michel!

— Que vient-il faire?

— Je jure qu'on l'envoie pour arrêter Rouget.

— Tout est perdu, s'il le rencontre!

— Oui, tout est perdu!... Mais il nous reconnaît... le voilà qui se lève dans le bateau... s'il revenait et s'il courait après nous. Quelle chance ce serait!... Mais je vois aussi le patron de la chaloupe: c'est Cartahut, le marin de Rochefort.

— Cartahut?

— Oui, l'ami qui nous a sauvés au mer.

— Que va-t-il faire et quel est cet autre gendarme?

— C'est aussi un brigadier... Je ne le connais pas.

— Ni moi.

— Les voilà qui s'asseyent. Ils ont renoncé à nous poursuivre.

— Le bateau tourne la jetée. On ne le voit plus.

Le Potard ôta son bonnet :

— Au revoir, vieux Michel, à bientôt!

Saisis de la plus vive inquiétude sur le sort de leurs amis et particulièrement de Rouget que le vieux Michel reconnaissait certainement à Noir-

moutier, les deux braconniers cherchèrent avec plus d'activité et de persévérance que jamais une barque qui voulût bien les emmener.

Mais ils n'en trouvèrent aucune.

On leur répondait en haussant les épaules :

— Qui donc irait à Noirmoutier par un temps pareil?

— Le *Saint-François* est bien parti.

— Cartahut est un vieux loup de mer et un matré compère qui fait payer cher ses services, surtout quand il s'agit de gendarmes.

— Faites un prix.

— Non. Ni pour un prix ni pour un autre nous ne risquerons notre vie pour vous passer dans l'île.

Après quelques heures de tentatives semblables, le Potard et Faucheur, à moitié désespérés, revinrent à la *Sirène* et racontèrent à Jeanne Beaugard et à François Dugast ce qui venait de leur arriver.

Animée par le voyage et par l'espérance de revoir bientôt celui qu'elle aimait, François avait un air de bonheur qui lui seyait à merveille; ses yeux étaient vifs et ses joues roses; elle n'avait jamais été plus jolie.

(A suivre.)

UN PRÉCÉDENT MONARCHIQUE

A propos de l'objection présentée par M. Rouvier à la demande d'enquête présentée par M. Cunéo d'Ornano, à savoir le double emploi qu'une enquête parlementaire pourrait faire à côté d'une enquête judiciaire déjà ouverte, on rappelait dans les couloirs un précédent parlementaire qui réduit à néant l'objection du président du conseil.

En 1827, sous la Restauration, le trésorier général d'un département était poursuivi pour malversation par le parquet. Le ministre des finances d'alors, le baron Louis, monta de lui-même à la tribune pour réclamer une enquête parlementaire parallèle à l'enquête judiciaire.

On le voit, les ministres de la Restauration — bien différents des ministres de la République — ne craignaient pas la lumière. Et il y avait pour cela de bonnes raisons.

Le *Tageblatt*, de Vienne, parlant de l'affaire Wilson, se livre entre autres aux réflexions suivantes :

« Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. » Le Président Grévy, jaloux de sa puissance, a fait tout son possible pour renverser le général Boulanger. Pour se montrer sévère, le ministre Rouvier a ouvert l'enquête contre le général Caffarel. Toute cette opération a été mal calculée. On travaillait peut-être au profit de la Monarchie, mais en même temps M. Wilson a été compromis de différentes manières. Les flots de boue du scandale passent par-dessus sa tête, et l'autorité du Président de la République est gravement atteinte. Il ne s'agit plus du général Caffarel ni d'autres personnalités; tout est troublé dans la République.

« Le mouvement qui règne actuellement peut être exploité par les Monarchistes et devenir très dangereux pour la République. »

« En même temps, le nom du général Boulanger fait songer aux relations internationales de la France. En Allemagne, il est de nouveau beaucoup question de guerre et de préparatifs de guerre. La méfiance à l'égard de la Russie se manifeste ouvertement. Ni les appréciations optimistes de M. Crispien, ni les idées pessimistes des journaux allemands ne peuvent être prépondérantes pour juger la situation. Des événements que les hommes d'Etat ne sauraient prévoir lui donneront seuls une autre tournure, et c'est pour cette raison que le mouvement qui se produit en France mérite d'être suivi avec attention. »

UNE CURIEUSE EXPOSITION

Une exposition qui promet d'être intéressante s'ouvrira le mois prochain à Paris.

On y verra tous les systèmes, toutes les inventions propres à prévenir l'incendie, à en empêcher le développement, à en combattre les dangers dans les théâtres et autres lieux publics.

Cette exposition s'ouvrira le 25 novembre, au pavillon de la ville de Paris (aux Champs-Élysées) et sur les pelouses voisines; elle durera jusqu'au 31 décembre.

Il y aura trois sections principales : 1^o appareils d'éclairage, tissus ininflammables, constructions métalliques, etc.; 2^o extincteurs, avertisseurs, pompes; 3^o appareils de sauvetage et de secours, plans de théâtre avec dégagements.

Une des grandes attractions sera celle de représentations théâtrales avec simulacre de sinistre.

PRÉCAUTION INUTILE

Des officiers espagnols s'étant vantés de venir en France faire de la topographie militaire occulte; le ministre de la guerre d'Espagne a craint sans doute des représailles, car il vient d'envoyer une circulaire aux capitaines généraux pour interdire toute opération topographique dans le voisinage de la frontière et défendre aux ingénieurs étrangers qui s'occupent de mines, de chemins de fer ou d'irrigation, de prendre des notes sur le terrain. C'est purement et simplement la violation de la loi sur les mines, de la loi de 1855 sur les chemins de fer, et de toute la législation sur les travaux publics. L'Espagne en sera la première victime, sans aucun profit.

Dans le cas présent, le chef de l'armée espagnole vise la France; or, précisément la France n'a besoin d'aucun renseignement sur l'Espagne, attendu qu'elle possède, aux archives de la guerre, tous les éléments de

la seule carte d'Espagne qui ait été faite d'ensemble, — celle qui fut rédigée en 1823 sous la direction du général Guillemot, chef d'état-major du duc d'Angoulême.

LE TRAFIC DES DÉCORATIONS

Un nommé Georges-Philippe Buy, âgé de 47 ans, agent d'affaires, ayant tenu en dernier lieu un cabinet rue Turbigo, était recherché depuis quelques jours par le service de la sûreté auquel M. Athalin, juge d'instruction, avait confié le soin de mettre à exécution un mandat d'amener décerné par ce magistrat contre cet individu, inculpé d'escroqueries et d'abus de confiance, de complicité avec le général d'Andlau, dans l'affaire dite des décorations.

Les recherches ayant fait découvrir la retraite de Buy, un agent de la sûreté et un inspecteur de police du quartier Saint-Germain se rendirent mardi matin à Saint-Maurles-Fossés, où on savait qu'un ami de l'homme d'affaires lui avait donné l'hospitalité.

Quelques instants après leur arrivée dans cette localité, vers dix heures, les agents rencontrèrent Buy au moment où il sortait d'un débit de vins.

Ils voulurent l'arrêter, mais celui-ci devinant leur intention, s'arma d'un de ces petits revolvers dits *protecteurs*, et une lutte s'engagea entre lui et les représentants de la force publique.

Au cours de cette lutte, Buy réussit à se dégager et, appliquant le canon de l'arme contre sa tempe droite, il se logea une balle dans la tête. La mort fut instantanée.

M. Carpin, commissaire de police à Joinville-le-Pont, avisé de ce suicide, fit aussitôt prévenir la veuve qui vint réclamer le corps de son mari.

Ce Buy est le même qui, au mois d'août dernier, avait réussi à s'enfuir du cabinet d'un juge d'instruction. Il fut, en conséquence, condamné par défaut à treize mois d'emprisonnement.

On annonce également l'arrestation d'un nommé Monnier, escroc habile qui a été en affaire avec le général d'Andlau.

Voici le relevé des visiteurs qui sont entrés dans les principaux cimetières dans la journée du 4^e novembre :

Montmartre, 34,000; Père-Lachaise, 56,560; Montparnasse, 30,000; Passy, 3,400; Auteuil, 4,400; La Villette, 2,950; Belleville, 5,230; Ivry, 83,800; Clichy-Batignolles, 30,000; Saint-Ouen, 75,000; Pantin, 46,500; Bagneux, 44,000.

L'ACTION RÉPUBLICAINE ET L'INACTIION CONSERVATRICE

Nous sommes de plus en plus frappés de l'attitude si différente qui existe, malheureusement, entre les deux grands partis qui divisent la France. Les républicains agissent sans cesse sur le pays, non seulement par les moyens particuliers qui sont à leur pouvoir, mais aussi par la parole de leurs chefs, tandis que les monarchistes restent dans l'inaction et laissent monter le flot sans essayer de l'arrêter.

En veut-on un exemple récent? Les deux discours que vient de prononcer M. Jules Ferry sont bien faits pour donner du courage et de la confiance aux républicains français. Ils ont eu un retentissement considérable. M. Ferry n'est pas le premier venu. C'est un chef, un chef énergique. Mettons à part sa haine de l'Église, sa passion de sectaire, ses préjugés ridicules contre les Cercles catholiques qui se retrouvent encore dans son dernier discours, il est certain que cet ancien ministre a un art dangereux d'exposer ce qu'il appelle les bienfaits de la politique républicaine modérée, et de rassurer son parti contre la politique de jactance et de stérilité des intransigeants.

Les conservateurs, parions-le, n'ont point lu les discours de M. Ferry, pas plus qu'ils n'avaient lu ceux de M. Rouvier à l'hôtel Continental, ou de M. Spuller, ou des autres ministres qui, ces vacances, ont été portés en tous lieux la semence républicaine. Mais tous les républicains les lisent avec passion et, après les avoir lus, ils se disent avec contentement : « Nous avons encore des hommes, des hommes qui parlent bien, et qui savent nous gouverner. »

En tous cas, l'illusion républicaine est

entretenu par cette action constante exercée sur les électeurs. Nous qui vivons entre nous et qui ne sortons guère, nous n'avons pas idée de la propagande qui se fait ainsi par en bas, dans les couches populaires. Peu à peu, un à un, nos soldats nous sont enlevés et passent à l'ennemi.

Quand on réfléchit que nous sommes à la veille d'une série d'élections municipales, sénatoriales et législatives, qui décideront du sort du pays pour quatre nouvelles années, on ne peut s'empêcher d'être effrayé.

Les républicains doivent se dire : « Ils n'ont donc plus d'hommes à droite, puisque pas un ne s'adresse au pays, ne parle aux électeurs, ne commente les Instructions de Monsieur le Comte de Paris et n'expose le programme de la Monarchie ? Ils n'ont donc plus d'hommes, ou leurs chefs se défont donc de leurs troupes ! »

Ils ont tort absolument, s'ils tiennent un pareil langage, mais notre inaction n'est pas faite pour leur déplaire ni pour les effrayer.

Le suffrage universel se traite et se conquiert par la parole. On enlève un département comme une forteresse, à la pointe de l'épée, c'est-à-dire en quelques réunions publiques ou privées dans lesquelles on groupe la masse des électeurs.

Les républicains emploient sans cesse les deux grands moyens de propagande : le journal et la parole. A nous de les devancer sur ces points. Nous triompherons alors, mais pas avant, car le succès ne viendra qu'après un effort vaillant et général, fait au même moment, d'un bout à l'autre de la France. — H. B. (L'Anjou.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 novembre.

Le marché est peu animé, les transactions sont rares ; une partie de la spéculation est toujours sous l'influence de la conversion prochaine : 3 0/0, 81.82 ; 4 1/2 0/0, 108.98.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,390. Les obligations foncières et communales ont un bon mouvement d'affaires, les titres des emprunts 1879 et 1880 qui ne sont pas encore au pair sont l'objet de demandes nombreuses au cours de 480 et 485.

La Société Générale se maintient solidement à 452. Les bilans mensuels font prévoir une hausse prochaine qui a pour but de reprendre tout d'abord le coupon de 6.25 qui vient d'être détaché.

La Banque d'Escompte est très demandée à 468, les intérêts de cette société dans les fonds italiens et en particulier dans les Méridionaux sont les meilleures garanties de la fermeté du titre.

Les Dépôts et Comptes Courants détachent aujourd'hui un coupon de 7.50 comme acompte du 1^{er} semestre de 1887. L'action cote 605.

On signale de bons achats sur le Patrimoine-Vie à 75 et 80 francs. Les bilans de cette compagnie établissent que l'action a traversé la période difficile du début et que les capitalistes arrivent à point pour profiter des bas cours actuels.

Les Polices spéciales A B de l'Assurance financière gardent leur bonne tenue. Les transactions sont suivies et portent sur les deux titres, coupures de 500 fr. et coupures de 500. On sait que toutes deux rapportent annuellement 5 0/0.

L'action de Panama cote 357.50. Les obligations des diverses séries sont très recherchées.

Le marché des actions de nos chemins de fer est calme. Les obligations sont fermes.

Nouvelles militaires.

Le détachement du 2^e régiment de pontonniers, qui est allé faire des manœuvres sur le Rhône, partira de Vienne demain vendredi, par train spécial, et arrivera à Angers samedi, à 11 heures 1/2 du matin.

Le ministre de la guerre vient de placer à la tête de la manufacture d'armes de Châtellerauld le lieutenant-colonel Langlois.

Ce fut le colonel Langlois, on s'en souvient, qui fut envoyé, l'an dernier, en disgrâce, à Castres, pour avoir protesté contre les obsèques civiles du colonel du 44^e d'artillerie, à Versailles.

Une bonne mesure :

Le général Ferron vient de rappeler à l'activité le colonel Bouchy, du 7^e dragons, qui avait été mis en suspension d'emploi à la suite des incidents de Lunéville, incidents singulièrement grossis par quelques journaux.

Le colonel Bouchy est affecté au 4^e dragons.

Dans plusieurs corps d'armée, les retraites en musique ont dû être supprimées par suite de la pénurie des musiciens. Les

derniers congés ont vidé la plupart des musiques.

Trois officiers allemands, un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant, se sont embarqués ces jours-ci pour la Chine.

Ce sont les premiers des soixante officiers que le ministère de la guerre de Berlin a mis à la disposition du gouvernement de Pékin pour améliorer et organiser l'armée chinoise.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

ÉCOLE DE TIR DU 3^e BATAILLON DU 70^e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE, A SAUMUR

Concours d'honneur et Championnat, le dimanche 6 novembre 1887, à 9 heures du matin. — Inscriptions closes à 9 heures 1/2.

Séance de clôture, le même jour, à 2 heures du soir. — Inscriptions closes à 2 heures 1/4.

Le Capitaine-Président, G. DOUSSAIN.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes du département de Maine-et-Loire nous prie d'insérer la note suivante :

CONDITIONS D'ADMISSION A L'EMPLOI DE DAME TÉLÉGRAPHISTE AU BUREAU D'ANGERS

Les postulantes doivent être Françaises, âgées de 16 ans au moins et de 25 ans au plus, jouir d'une bonne santé et posséder une bonne vue.

Elles sont admises par voie de concours.

L'examen porte sur les matières suivantes :

1^o *Écriture et Orthographe* (une écriture très lisible et une orthographe correcte sont de rigueur) ;

2^o *Géographie* : connaissance complète de la France ; notions générales sur les cinq parties du monde ; étude des cartes ;

3^o *Arithmétique* : les quatre règles et le système métrique ; problèmes avec solutions raisonnées.

Les concurrentes déclarées admissibles à la suite des examens et reconnues aptes à faire le service après un stage professionnel sont nommées employées auxiliaires. Elles reçoivent alors une rétribution de 800 fr. et ensuite des augmentations successives de 100 fr. jusqu'au maximum de 1,800 fr.

Toute postulante doit produire :

1^o Un extrait de son acte de naissance dûment légalisé ;

2^o Un certificat du maire de sa localité, constatant qu'elle est Française et de bonnes vie et mœurs ;

3^o Un extrait du casier judiciaire. (Cette pièce est délivrée par le greffier du tribunal civil de l'arrondissement où la postulante est née.)

Aux pièces ci-dessus indiquées les femmes mariées joignent un extrait de leur acte de mariage, et les veuves, un extrait de l'acte de décès de leur mari.

Nota. Un personnel télégraphiste féminin recruté dans les mêmes conditions est également employé à Alger, Bordeaux, Bourg, La Rochelle, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Rodez et Toulouse.

Les postulantes devront se présenter devant le Directeur des Postes et des Télégraphes, chef du service du département de Maine-et-Loire, dont les bureaux sont installés provisoirement dans les bâtiments de l'ancien Tribunal civil, place des Halles.

SIMPLE RAPPROCHEMENT

Lorsqu'un modeste employé des postes détourne quelque somme à l'administration, lorsqu'un pauvre diable fait indûment usage d'un timbre poste ayant déjà servi, M. le directeur des postes et télégraphes n'hésite pas à le livrer à la justice, et une condamnation en cour d'assises ou en police correctionnelle s'ensuit. Mais lorsque M. Wilson abuse du contre-seing du Président de la République, son beau-père, et fait tort au Trésor d'une somme qu'il veut bien évaluer qu'à 40,000 francs, les opportunistes estiment qu'il n'y a pas lieu de procéder d'urgence à une enquête par la Chambre des députés ; leur récent vote, à propos de cette enquête, en est la preuve.

Voilà ce que les républicains appellent l'égalité devant la loi. Électeurs sénatoriaux ou autres, sachez vous en souvenir à l'occasion ! (Journal de la Vienne.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI

Excursions dans le Centre de la France et les Pyrénées

Voyages circulaires à prix réduits en voitures de 1^{re} et de 2^e classe

1^{re} CLASSE, 225 FR. — 2^e CLASSE, 170 FR.

Paris, Bordeaux, Arcachon, Biarritz, Hendaye, Pau ou Arcachon, Pau directement (par Mimbaste), Lourdes, Pierrefitte, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Tarbes-Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Montréjeau, Boussons-Saint-Gérons, Boussons, Toulouse, Tarascon (Ariège), Quillan, Castelnaudary, Mazamet, Carmaux, Albi, Rodez, Brive ou Quillan, Brive directement (par Toulouse), Limoges (par Périgueux ou Saint-Yrieix), Paris.

La durée de validité de ces billets est de 30 jours, non compris celui du départ ; elle peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 des prix ci-dessus. La demande de prolongation devra être faite et le supplément payé avant l'expiration de la durée de validité primitive ou prolongée. Ces formalités pourront être remplies, soit à la gare de départ, soit à une gare quelconque du parcours.

Les billets sont délivrés toute l'année :

A toutes les gares et stations du réseau de la Compagnie d'Orléans et aux principales gares du réseau de la Compagnie du Midi situées sur l'itinéraire à parcourir, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

ALLONNES. — La veuve Millerant, âgée de 82 ans, qui souffrait de douleurs intolérables, s'est volontairement noyée dans une mare.

SUICIDE D'UN RÉDACTEUR DE JOURNAL

Les journaux de Tours annoncent que M. Albert Renard, rédacteur en chef de l'Action du Centre et de l'Ouest, ancien rédacteur de l'Indépendant d'Indre-et-Loire, s'est pendu dimanche soir à la Ville-aux-Dames, petit hameau des environs de Tours.

Il n'était âgé que de 38 ans. Le cadavre de M. Renard a été trouvé lundi, à dix heures du matin. On attribue ce suicide à des embarras d'argent et aussi à l'écoeurement que manifestait M. Renard d'avoir été abandonné par ses amis du parti bonapartiste.

SAINT-MAIXENT. — A la suite des grandes manœuvres de septembre, deux compagnies du 44^e ont été dirigées de Saint-Maixent sur Thouars pour le service du pénitencier et y sont restées depuis lors. Le Conseil municipal de Saint-Maixent, craignant de voir diminuer sa garnison, en a référé au ministre de la guerre qui a répondu que les deux compagnies détachées à Thouars retourneraient à Saint-Maixent dès que la ville pourrait les loger, ce qui n'a pas lieu en ce moment à cause de l'augmentation d'effectif des compagnies. Des baraquements seront construits à cet effet.

LE MANS. — Lundi, un orage d'une grande violence s'est déchaîné sur la ville. Le tonnerre a grondé et a été suivi d'une grêle très forte.

On nous dit que, dans les environs du Mans, des grêlons d'une grosseur exceptionnelle ont causé des dégâts sérieux.

CONDAMNATION A MORT

Le conseil de guerre d'Orléans a condamné à mort le réserviste Sarré, du 89^e régiment d'infanterie, en garnison à Sens, pour voies de fait, menaces et injures envers un supérieur.

Bibliographie.

LES RÉCITS DU COMMISSAIRE, par Jean GRANGE. — Un volume in-12. — Prix : 3 fr. 50. — Editeurs : Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Parmi les livres qui défendent la cause de la justice et de la vérité, les livres alertes et vaillants que M. Jean Grange prodigue depuis plus de vingt ans, avec une verve intarissable et un infatigable courage, ont leur place marquée non-seulement dans les bibliothèques populaires, mais dans celle de tout homme de goût.

La forme, en effet, est aussi remarquable chez M. Jean Grange, que le fond. On a dit de lui qu'il ressemble à un Sage chrétien. Rien n'est plus vrai. Il a de l'auteur de GIL BLAS la verve de l'invention, l'observation juste et piquante, le bon sens aiguisé d'esprit, le tour aisé du récit, l'art

exquis de conter, de mettre en scène des personnages bien vivants, de les faire agir et parler avec tant de vérité que l'intéressé naît de lui-même, des situations les plus simples.

Toutes ces qualités se trouvent dans le dernier livre de M. Jean Grange : LES RÉCITS DU COMMISSAIRE. Ce commissaire central en retraite qui a beaucoup vu et beaucoup retenu raconte à un ami les faits et gestes auxquels il a été mêlé. Et à qui et à quoi n'a pas été mêlé un commissaire depuis l'an 1855 jusqu'à l'année 1886 ! Les scènes les plus amusantes, les plus navrantes, les plus palpitantes d'intérêt passent sous les yeux des lecteurs. C'est vrai, c'est vécu, sans charge aucune et sans rien du bas et honteux naturalisme qui sévit aujourd'hui. On est tour à tour intrigué, indigné, édifié, amusé, surtout amusé. L'avocat ENJELBERT, GEBIER l'ouvrier, le voyageur de commerce ARNAULD, l'instituteur révoqué MARTIN, se partagent ce livre moins épisodique que le titre semblerait l'indiquer.

M. Jean Grange a pris dès son début pour devise : SCRIBITUR AD PROBANDUM. Il y a une vérité, une thèse sous chacune des histoires de son commissaire. Mais — et c'est là le secret de son talent — la leçon s'insinue sans s'imposer et le moraliste éminent a l'air de se jouer et de faire de l'art pour de l'art.

On le trouve chez les principaux libraires. On peut également se le procurer en envoyant trois francs cinquante aux éditeurs : Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, à Paris.

La vie est belle

pourvu qu'on jouisse d'une bonne santé, mais quand on souffre, comme il est dit dans la lettre suivante, qui oserait vanter alors les charmes de l'existence ?

Hyds (Allier), le 31 juillet 1887. — Depuis plus de dix ans, ma mère souffrait de douleurs névralgiques : elle n'avait pas d'appétit, mauvaises digestions et des douleurs de reins atroces ; depuis qu'elle prend vos bonnes Pilules Suisses, elle est immensément soulagée ; veuillez lui envoyer encore trois boîtes à 1 fr. 50 et publiez cette cure. (Sig. lég.) F. PERRIN, couvreur.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 3 novembre,

Débuts de M^{lle} FINCKEN, 1^{re} chanteuse légère

La Traviata, opéra en 4 actes, musique de Verdi.

Samedi 5 novembre,

Galathée, opéra-comique en 2 actes.

M. Chaufleuri, opérette en 1 acte.

A l'étude : La Cigale et la Fourmi, opérette nouvelle, grand succès de la Galté.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 7 Novembre 1887;

Grand succès de l'Ambigu

LE FILS DE PORTHOS

Drame nouveau à grand spectacle, en 5 actes et 14 tableaux, d'après le roman de M. Paul Mahalin, par M. Emile Blavel. Quatorze chevaux ; quatre-vingts figurants ; mise en scène conforme à celle de Paris.

Au 7^e tableau : Le coup de l'étrier, chanté par M^{lle} Carré, M^{lle} Sabin, M^{lle} Moirier et Valetti.

Au 11^e tableau : Entrée des Français à Fribourg, infanterie, cavalerie, etc.

La Marche de l'Entrée des troupes sera exécutée à cheval par la Fanfare de l'École de cavalerie

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

LEÇONS DE FRANÇAIS, D'ANGLAIS ET DE PIANO

M^{lle} FISCHER, brevetée du degré supérieur pour les langues française et anglaise, 49, rue d'Orléans.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean.

PRIX COURANT DES FROMAGES

| | |
|-------------------------------------|------|
| Combrébert de l'Orne, la pièce..... | 0.60 |
| Port Salut..... le 1/2 ki'og. | 1.50 |
| Hollande pâte grasse..... | 1.00 |
| — croûte rouge..... | 1.10 |
| Gruyère de la Comté..... | 0.90 |
| — suisse Emmenthal..... | 1.20 |
| Roquefort..... | 1.60 |

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

